Quarante-troisième année — N° 70. Un numéro : *dix centimes.* Vendredi 21 Mars 1884.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an. . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an. . . . . 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR
20 Mars 1884.

Chronique générale.

Mgr Freppel a eu avant-hier, pour la centième fois, l'occasion de signaler l'hostilité de parti-pris qui anime les républicains contre la religion, et il a dit : « Si vous voulez faire au clergé une guerre sans trêve ni merci, faites-là ! Vous en verrez les conséquences. »

La netteté de cette déclaration nous plaît, car nous aimons les situations nettes. Les intérêts religieux seraient moins compromis si les catholiques avaient toujours parlé ce langage, s'ils s'étaient dit : On nous fait la guerre, agissons en conséquence.

Les républicains veulent faire et font à l'Eglise une guerre sans merci. Mgr l'évêque d'Angers sait à quoi s'en tenir. S'il en doutait, il n'aurait qu'à écouter ce que dit un de ses vénérables frères dans l'épiscopat.

Mgr Pava, évêque de Grenoble, qui a fait de la Franc-Maçonnerie une étude spéciale et approfondie, nous expose dans une récente brochure, *le Secret de la Franc-Maçonnerie*, quel but diabolique poursuit cette société aujourd'hui toute-puissante. Nous y lisons :

« Il a été décidé le 11 juin 1879, à l'Assemblée générale des Loges, ce qui suit. Etaient présents les délégués de tous pays.

» 1. Choses à faire en France et au Nord.

» Déchristianiser par tous les moyens, mais surtout *en étranglant le catholicisme peu à peu*, chaque année, par des lois nouvelles contre le clergé. — Arriver enfin *à la fermeture des églises...* »

Cette menace est connue depuis longtemps déjà, mais il y a aussi une croyance non moins vieille d'après laquelle cette fermeture sera de courte durée et la fin de la République.

Quoi qu'il en soit, ce plan d'hostilité, des faits nombreux le prouvent, a été suivi avec une persévérance qui ne s'est point démentie un seul instant ; le clergé le connaît, puisqu'un évêque l'expose lui-même dans un écrit. Maintenant la conclusion se tire d'elle-même.

***

Dans les couloirs de la Chambre, il a été fait par nos honorables beaucoup de gorges chaudes sur le luxe de précautions prises par le gouvernement en prévision d'un mouvement anarchiste.

« C'est idiot, disait-on ; le gouvernement croit-il que les anarchistes soient assez simples pour faire un mouvement quand ils savent que tout le monde est sur ses gardes ? Le mouvement aura lieu un jour ou l'autre, mais à l'improviste, et on ne prendra pas, soyez-en sûr, le soin d'aller prévenir M. Ferry, pas plus que M. Waldeck-Rousseau ou M. Schnerb. »

Tels sont textuellement les paroles d'un orateur bien connu dans les réunions socialistes qui avait choisi la salle des Pas-Perdus pour tribune.

Et de fait cet orateur avait raison. Il est peu probable que les chefs du mouvement anarchiste choisissent une date et une heure où l'on peut être sur ses gardes pour se livrer à leurs facéties, et tout autre que le gouvernement serait plus inquiet que joyeux de l'inocuité parfaite de l'anniversaire du 18 mars, surtout quand les réunions des derniers dimanches ont démontré l'excitation de la masse ouvrière, ou soi-disant telle, de Paris.

Cette absence complète de groupes ou de cris prouve que le mot d'ordre des chefs a été fidèlement obéi, par suite que l'organisation est réelle et forte. Il ne prouve pas que l'arrivée communarde ne soit pas en partie reconstituée.

Aujourd'hui le mot d'ordre était de s'abstenir. Il a été fidèlement obéi. Mais demain il peut être tout autre, et rien ne prouve que l'obéissance ne sera pas égale.

***

Le *Temps* s'inquiète du tort que fait à la France la fameuse commission d'enquête. Ses réflexions sont malheureusement aussi tristes que vraies, ainsi qu'on pourra s'en convaincre en lisant l'extrait suivant :

« La commission des Quarante-Quatre est animée des meilleures intentions du monde, chacun se plaît à le reconnaître ; seulement les bonnes intentions ne suffisent pas en affaires, et c'est d'affaires qu'il s'agit. Pour peu que l'enquête soit poursuivie comme elle a commencé, nous aurons bientôt porté à l'industrie française, au renom et à l'influence de notre production nationale, un coup dont il leur sera difficile de se relever.

» C'est à qui se proclamera le plus malheureux, et à qui demandera le plus à l'Etat aide et protection. Cela est dans la nature humaine. Gravement les Quarante-Quatre enregistrent ces doléances et ces vœux. Au jour le jour, la presse en est saisie et les divulgue. Conclusion : la France est à la veille de passer pour une nation de gens ruinés, d'incapables et de mendiants.

» Sa réputation commerciale est compromise ; son crédit se voit ébranlé. Sans y prendre garde, avec une légèreté sans égale, nous faisons le jeu de nos rivaux. Que peuvent-ils souhaiter de mieux pour eux ? Quelle réclame pourrait leur valoir celle que nous leur faisons de la sorte ? »

***

Les chemins de fer de l'Etat se trouveraient-ils dans une situation bien précaire, dit la *Lanterne*, que les intérêts des cautionnements de ses agents, échus pour l'année 1883, n'ont pas encore été payés ?

La plupart des receveurs ne sont pourtant pas dans une situation de fortune tellement brillante, pour qu'ils puissent faire cadeau à l'Etat de l'intérêt de leur argent pendant plusieurs mois.

***

ILS ONT EU HONTE.

Il a été question de distribuer aux élèves des écoles communales un *Manuel d'Instruction laïque* — œuvre de M. Monteil, conseiller municipal — auprès duquel les manuels de M. Paul Bert paraissent des livres véridiques et édifiants. La commission municipale de l'enseignement a émis un vœu en faveur de l'adoption de cet ouvrage.

Il paraît que, malgré la Commission et M. Monteil, l'administration est décidée à refuser le *Manuel d'Instruction laïque* et que, jusqu'à nouvel ordre, il ne figurera pas dans les programmes d'enseignement primaire.

***

Le maréchal de Mac-Mahon et son fils, lieutenant au 8e bataillon de chasseurs à pied, sont arrivés jeudi à Toulon venant de Nice. Quelques instants après leur installation au Grand-Hôtel, les deux voyageurs sont allés faire une visite a l'amiral Krantz. Ils ont reçus avant le dîner quelques amis, parmi lesquels deux amiraux en retraite, MM. Vicary et Maurin, et le général Lonclas.

Le lendemain matin, l'aide de camp de service du préfet maritime s'est mis aux ordres du maréchal, l'a conduit en rade et lui a fait visiter les côtes et les établissements maritimes. A une heure, le breack de l'artillerie et un capitaine d'artillerie étaient à la disposition du maréchal pour lui faire visiter les fortifications.

LA CATASTROPHE
De la rue SAINT-DENIS

Une catastrophe analogue à celle de la rue François-Miron, mais plus terrible encore dans ses conséquences, a eu lieu, avant-hier, à trois heures de l'après-midi, rue Saint-Denis, 294, immeuble qui fait partie de l'îlot formant l'angle de cette rue et du boulevard Bonne-Nouvelle.

PREMIÈRES EXPLOSIONS

Mardi matin, vers huit heures, Mme Vendel, âgée de 26 ans, concierge de la maison située boulevard Bonne-Nouvelle, descen-

---

27 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET DU CHATEAU DE ROCNOIR

Troisième partie.
LE MANDAT D'ARRÊT.

VI. — LES ÉBOULEMENTS. (*Suite*)

Après quelques instants de repos, Jules ne tarda pas à satisfaire la curiosité de Fernand en le conduisant à un *puits de mine* en pleine activité.

Il y a deux moyens de descendre dans une mine : l'échelle et la banne. Quand le puits atteint une profondeur de 500 mètres, la descente par l'échelle dure trois quarts d'heure.

De distance en distance, on établit des paliers reliés entre eux par des échelles très-étroites, qui donnent passage au corps d'un homme seulement. Elles sont glissantes, humides et boueuses. Malheur à celui dont le pied glisse ou qui lâche le barreau.

Comme les mineurs doivent faire usage de leurs mains pour descendre aussi bien que pour escalader les longs tuyaux où règne une obscurité complète, ils s'éclairent en suspendant des lampes à leurs chapeaux de cuir.

La descente par la banne est plus aisée, moins dangereuse, et se fait trois fois plus rapidement.

Nos jeunes voyageurs optèrent pour la banne. Ils descendirent à cinq cents mètres en dix-sept minutes, et arrivèrent sains et saufs au fond du puits, à la place dite de l'accrochage.

Quelque temps après, un homme à figure sinistre, déguisé en ouvrier, descendait aussi dans la fosse. C'était Scévola, dont nous connaissons le lugubre projet. Dès la veille, il en avait préparé l'exécution.

C'est à l'accrochage que les ouvriers attachent les bannes pleines qu'on fait remonter, et décrochent les bannes vides, qui redescendent par le mouvement régulier de la bascule.

De nombreuses voies ferrées aboutissaient à cette place. Le charbon y était traîné par de petits wagons qui roulaient sur des rails. La construction de ces galeries avait à l'encontre bien des difficultés. En plusieurs endroits, on avait dû lutter contre les éboulements, dont on n'avait préservé les travailleurs qu'en formant des voûtes soutenues par des murailles et des bois très-forts. On avait établi des cadres de bois sous forme de trapèze, entre lesquels on avait enchâssé des planches et des bois ronds non équarris.

Les galeries les plus grandes n'avaient que deux mètres de hauteur sur deux mètres et demi de largeur.

En suivant une de ces voies ferrées, Fernand remarqua que d'autres galeries étaient affectées les unes à l'aérage, les autres au passage des eaux. Il admirait comment le génie de l'homme sait commander aux éléments. En plusieurs endroits, on avait utilisé l'eau qui tendait à submerger le travailleur, et établi des canaux pour le transport de petits bateaux que l'on conduisait ainsi sans effort jusqu'à l'accrochage.

Au bout de la voie ferrée, il aperçut un *chantier d'abatage*. Là, des mineurs, éclairés par leurs lampes de sûreté, travaillaient du *pic*, de la *pince*, pour abattre le charbon ; de la *pelle* pour charger les wagons, qui allaient et venaient, traînés par des chevaux, ou poussés par des hommes.

L'espace ne faisait pas défaut dans cette immense catacombe, ou, ce qui est plus juste, dans cette ville souterraine, car l'activité y était grande.

Fernand voyait des grandes et des petites rues, des places et des culs-de-sac. Rien n'y manquait, pas même les égouts pour recevoir les eaux qui suintent continuellement dans les galeries ; l'humidité est le vice permanent des travaux souterrains.

L'esprit humain a réuni tous ses efforts pour combattre les effets nuisibles des quatre éléments que l'ancienne philosophie avait découverts dans la nature : l'eau qui pourrait noyer les mineurs ; l'air vicié par les exhalaisons d'un grand nombre de personnes réunies dans un même espace ; la terre, dont les blocs entiers se détacheraient pour les écraser ; enfin le terrible feu grisou, qui brûle et asphyxie les malheureux ouvriers que l'imprévoyance d'un seul d'entre eux précipite tout vivants dans le tombeau !

L'imprudence de l'homme semble se conjurer avec les éléments pour ramener chaque année les récits émouvants qui excitent autant d'effroi que de compassion.

Un air épais et chaud gênait la respiration. Fernand ne s'en aperçut pas d'abord ; mais, après avoir visité plusieurs galeries, il en ressentit les effets.

— Reposons-nous quelques instants, dit-il, en indiquant un siège improvisé par un tombereau renversé.

— Viens par ici, dit Jules, nous serons mieux.

Il le conduisit par plusieurs galeries transversales. On remarquait aisément qu'il ne craignait nullement de s'égarer.

— Vraiment, lui dit Fernand, on dirait que vous traversez divers appartements et que vous me conduisez, par des détours qui vous semblent familiers, vers le maître de céans.

— C'est que je possède le fil d'Ariane. Comme j'ai quelques connaissances spéciales, c'est moi qui ai dirigé les recherches et le plan des travaux.

dait dans sa cave située dans le deuxième sous-sol. Elle portait une chandelle allumée ; arrivée devant la porte de sa cave, elle ouvrit le cadenas et la porte sans remarquer rien d'anormal et sans s'apercevoir de la moindre odeur de gaz ou d'essence. Mais à peine avait-elle fait deux pas dans l'intérieur, qu'une formidable explosion se produisit et elle fut renversée sur le sol. Presque aussitôt de nouvelles explosions se firent entendre également dans les caves voisines, rues Saint-Denis et d'Aboukir.

Mme Vendel, entourée par les flammes, fut grièvement brûlée aux bras, aux mains et aux cheveux et les sourcils grillés ; néanmoins, la malheureuse femme eut le courage de se relever et de remonter les escaliers ; mais en arrivant dans le couloir du rez-de-chaussée, elle tomba inanimée contre la porte de sa loge.

Des voisins accourus au bruit des détonations la transportèrent à la pharmacie Charlard, boulevard Bonne-Nouvelle, où elle reçut des soins du docteur Desparquets, qui la fit ensuite conduire chez une de ses amies habitant au n° 7 du même boulevard.

RECHERCHES

Les pompiers du poste des Arts-et-Métiers, aussitôt prévenus, ainsi que ceux de la caserne du Château-d'Eau, sous les ordres du lieutenant Ferrand, arrivèrent en toute hâte et commencèrent les recherches. Les escaliers étant détruits, les sapeurs descendirent dans la cave où avait eu lieu l'explosion au moyen de cordes, mais ils durent bientôt interrompre leurs recherches et remonter au plus vite pour éviter d'être asphyxiés. Le sergent des pompiers avait même perdu connaissance, par suite des émanations délétères qui régnaient dans cette cave.

MM. Brissaud, commissaire de police du quartier Bonne-Nouvelle; Viguier, officier de paix du 2e arrondissement ; Grillières, officier de paix du 10e arrondissement, et Ferrand, lieutenant de pompiers, essayèrent ensuite de descendre dans cette même cave où ils purent constater des dégâts considérables, sans reconnaître cependant les causes de l'explosion. Toutefois, ils supposèrent qu'elle s'était produite par la présence des vapeurs d'une essence minérale quelconque qui y aurait été déposée. En effet, une fade odeur d'essence ou de pétrole s'était répandue dans ces sous-sols, bien qu'on ne trouvât nul dépôt de ces liquides.

Les dégâts matériels étaient considérables, bien que rien n'en parût à l'extérieur.

Un vieux puits mitoyen de la première maison de la rue d'Aboukir, de la maison de la rue Saint-Denis 291, et de celle du boulevard Bonne-Nouvelle, abandonné depuis longtemps et bouché à son orifice, semblait avoir plus particulièrement contenu les gaz explosifs.

Le commissaire de police et les personnes qui l'accompagnaient allaient se retirer quand ils remarquèrent que le puits abandonné était mitoyen avec la cave de la maison voisine. Une énorme pierre en recouvrait l'orifice.

Cette constatation leur donne l'idée de poursuivre leurs investigations dans la maison attenante, portant le n° 291 de la rue Saint-Denis.

A « L'ÉCREVISSE »

Au rez-de-chaussée de cette maison se trouve un débit de vins-restaurant, à l'enseigne de « l'Ecrévisse », tenu par M. Matte.

M. Brissaud commença par lui demander si, depuis quelque temps, il n'avait pas senti une odeur insolite dans la cave située sous sa boutique.

M. Matte répondit que la veille il avait fait l'observation à un de ses voisins qu'une bonbonne d'essence ou d'éther avait dû être brisée récemment et que sa cave était infectée. Malgré cela il était descendu plusieurs fois avec de la lumière.

LA CATASTROPHE

Sur ces renseignements, M. Brissaud décida de continuer ses perquisitions dans la cave de M. Matte et se prépara à descendre accompagné des personnes que nous avons désignées.

L'escalier en colimaçon donnait dans la boutique même. Ils s'y engagèrent dans l'ordre suivant :

En tête, le sergent-major Hermann, suivi de M. Viguier. Derrière eux, M. Brissaud, M. Grillères, M. Benoist, l'architecte de la maison, et enfin M. Matte.

La cave était divisée en deux pièces. La première fut visitée sans incident. Dans la seconde, l'odeur dont s'était plaint M. Matte était plus accentuée. Cependant, on ne trouva aucune essence pouvant la justifier.

Au moment de se retirer, Hermann fit remarquer une sorte de trappe qui se trouvait au-dessus de la margelle du puits découvert dans la maison voisine. Il ouvrit cette trappe. Au même instant, une explosion formidable se produisit, enveloppant de flammes les visiteurs et les ensevelissant sous les décombres. La violence de cette explosion fut telle, que la boutique entière de M. Matte s'effondra; le comptoir disparut dans la cave. Des pierres énormes, des éclats de vitres, des verres, des morceaux de marbre furent lancés dans la rue avec une force énorme, blessant une vingtaine de passants.

LE SAUVETAGE

Les brigadiers Dagron et Leu, du deuxième arrondissement, se précipitèrent les premiers dans la boutique de M. Matte et organisèrent le sauvetage. L'équipe de pompiers qui se trouvait sous les ordres du sergent Hermann, accourut aussitôt et se mit à déblayer. Les passants, les sergents de ville, tous, ouvriers ou bourgeois, se mirent à l'œuvre.

Il était à ce moment trois heures vingt-cinq minutes.

Après vingt minutes de travail on parvint à dégager M. Goullancourt, le cuisinier de M. Matte, puis celui-ci et sa femme. Enfin M. Grillères fut arraché de dessous un amas de décombres ; près de lui se trouvaient M. Brissaud, enterré jusqu'aux épaules, et M. Benoist. Enfin, après trois quarts d'heure d'efforts inouïs, les sauveteurs ramenaient M. Viguier, qui rendait le dernier soupir presque aussitôt, et le cadavre du sergent-major Hermann. Ce dernier littéralement écrasé sous un monceau de moellons.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR CHEZ LES BLESSÉS

Le préfet de police et le ministre de l'intérieur, aussitôt avertis, accoururent rue Saint-Denis. Après avoir constaté qu'aucun danger n'était plus à craindre, ordonné qu'on coupât les conduites de gaz et que la maison et les deux immeubles contigus fussent évacués, MM. Camescasse et Waldeck-Rousseau se retirèrent et allèrent rendre visite aux blessés appartenant à l'administration.

CAUSE PROBABLE DE L'EXPLOSION

Ce n'est pas une fuite de gaz qui a causé l'explosion. On croit qu'elle est le résultat d'une longue imprudence du lampiste. Celui-ci avait, croit-on, l'habitude de jeter dans le puits les vieux culs de lampe où restaient encore des résidus d'essence, éponges, mèches, etc... Sous l'action de la chaleur, ce dépôt fermenta et l'explosion se produisit au contact de l'essence dont l'air était chargé avec la lampe de la concierge.

LE SINISTRE DE LA RUE MONDÉTOUR.

Un autre sinistre épouvantable vient de jeter la consternation dans le quartier des Halles, à Paris.

Hier, vers deux heures et demie de l'après-midi, le feu a soudainement éclaté dans un atelier de plumes et de fleurs, situé au troisième d'une maison qui fait le coin des rues Mondétour et de la Grande-Truanderie.

Une douzaine de jeunes ouvrières se trouvaient alors dans l'atelier. Elles ont trouvé probablement leur retraite coupée du côté de l'escalier, car on les a vu se précipiter aux fenêtres en poussant des cris désespérés.

Alors on a vu un effroyable spectacle. Malgré ce cri de la foule : Ne sautez pas ! une malheureuse a enjambé l'appui de la fenêtre et s'est précipitée dans le vide. Elle s'est brisée sur le pavé.

D'autres plus heureuses ont été arrêtées dans leur chute par le balcon très en saillie du premier étage. Toutes sont plus ou moins grièvement blessées ou brûlées.

Nous avons vu emporter une pauvre petite fille de sept à huit ans évanouie et à demi carbonisée.

Au-dessous de l'étage où a éclaté l'incendie se trouvait une école de petites filles.

Les enfants ont pu être évacuées dès le premier instant, et ont été recueillies dans les maisons du voisinage.

Des mères accourues sur le théâtre du sinistre couraient affolées au milieu de la foule demandant leurs filles avec des cris déchirants.

A l'heure où nous écrivons ces lignes (4 heures du soir), plusieurs officiers de paix sont présents sur les lieux, et les pompiers sont à peu près maîtres du feu.

Le feu a été mis par un flacon de benzine qui s'est répandu et s'est enflammé au contact d'une bougie allumée.

Le magasin où le sinistre a eu lieu, situé au 3e étage de la maison qui fait l'angle de la rue de la Grande-Truanderie et de la rue Mondétour, est occupé par M. Falkenstein, fabricant de fleurs.

On compte 6 personnes atteintes, dont 3 femmes grièvement brûlées, 2 legèrement et un homme grièvement brûlé.

La jeune fille qui a sauté sur la rue est morte sur le coup.

Douze ouvrières plus heureuses, qui ont sauté sur le balcon du 2e étage, en seront quittes pour quelques contusions.

On signale un autre incendie, rue du Cirque.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 mars.

La spéculation pour le moment semble absente, le comptant seul est actif ; agir ainsi est une faute, la spéculation doit précéder et non suivre les capitalistes. La cote est tout entière en hausse ; il faut, pour qu'elle soit durable, que la haute Banque s'appuie sur les capitaux ; séparément, il ne peut en résulter qu'une mauvaise besogne.

On a coté comme suit nos fonds publics : 76.60 le 3 0/0 ; — 77.45 l'amortissable ; — 75.67 le nouveau ; — 106.57 le 4 1/2 0/0.

Les fonds étrangers ont toujours un marché bien calme, n'en déplaise à certains optimistes qui voudraient voir l'épargne se précipiter sans réflexion sur tous ces titres.

Les actions de nos institutions de credit ont eu un marché très-ferme, à quelques rares exceptions.

Le Crédit Foncier a été particulièrement demandé, le cours de 1,245 est acquis, il ne pourra qu'être largement dépassé.

Les Obligations Communales et Foncières continuent à monter, les capitaux de l'épargne font donc une bonne acquisition en achetant même au prix cotés aujourd'hui.

Les dispositions du marché ne sont pas aussi bonnes sur les titres du Crédit Lyonnais et de la Société Générale. Nous n'insisterons pas sur la nécessité de vendre en ce moment si les capitalistes ne veulent se trouver un jour avec des titres sans valeur entre les mains.

Nous en dirons autant de la Banque Franco-Egyptienne et surtout de la Banque Ottomane. Cette dernière qui ne possède dans ses caisses que du papier turc, c'est-à-dire sans valeur aucune, qui ne parvient à se maintenir qu'en prêtant à un taux élevé l'argent qu'elle enlève de notre pays pour combler les déficits du budget de la Turquie, cette Société, disons-nous, semble appelée à disparaître.

Les malheureux porteurs d'actions de la Banque Ottomane savent combien sont peu nombreux et peu importants les dividendes qu'elles leur ont rapporté.

Les demandes sur les chemins français ont été assez suivies, aussi la tendance est-elle excellente : Lyon, 1,241 ; Nord, 1,702 ; Midi, 1,156.

CHRONIQUE LOCALE
ET DE L'OUEST.

Suicide a Brossay. — Lundi soir, une grande agitation régnait dans le bourg de Brossay, canton de Montreuil-Bellay. A 10 heures 1/2, on entendit la détonation d'une arme à feu, suivie bientôt de cris de désespoir : M. Baudry, cultivateur, venait de se tirer un coup de fusil dans la bouche.

Souffrant depuis longtemps d'une terrible maladie qui allait toujours en progressant, M. Baudry s'était mis au lit après avoir dit adieu à toute sa famille. A peine sa femme était-elle endormie qu'elle fut éveillée en sursaut par la détonation. Elle vit alors, renversé dans une mare de sang, son mari ayant la cervelle presque entièrement répandue et la mâchoire supérieure fracturée. La mort avait été instantanée.

Défilé de la Mi-Carême a Angers.

Le comité d'initiative du défilé de la Mi-Carême adresse aux journaux d'Angers une note faisant connaître que la souscription a dépassé 4,000 francs.

Voici la composition et l'itinéraire du défilé :

L'arrivée des voitures se fera par la rue de Brissac, dimanche prochain 23 mars, à midi précis ; le groupement aura lieu rue Rabelais et on partira du Rond-Point-des-Magnolias à une heure très-précise. Voici l'itinéraire que l'on suivra :

Rue Desjardins. — Faubourg Bressigny. — Boulevard de Saumur. — Boulevard de la Mairie. — Place du Pélican. — Boulevard des Pommiers. — Rue Boisnet. — Quai National. — Quai Gambetta. — Pont de la Basse-Chaîne. — Boulevard de Nantes. — Boulevard de Laval. — Place Lyonnaise. — Boulevard de Laval. — Rue Saint-Nicolas. — Rue Beaurepaire. — Pont du Centre. — Quai National. — Rue Plantagenet. — Place du Ralliement. — Rue d'Alsace. — Halte

---

En parlant ainsi, ils étaient arrivés au lieu de repos dont Jules avait parlé.

C'est une vraie oasis, formée d'objets que Fernand était loin de soupçonner à seize cents pieds sous terre : deux fauteuils, une table sur laquelle s'offrait un simple mais appétissant déjeuner, qu'on pouvait arroser de quelques bouteilles de vieux massique.

L'étonnement et la satisfaction se peignirent sur les traits d'Hector. La perspective de faire un festin lui souriait assez.

— Pour qui ce festin est-il donc préparé ? demanda-t-il. Ne sommes-nous pas descendus dans le domaine de Pluton ?

— Nous sommes en bon chemin, si, comme on le prétend, les enfers se trouvent dans les entrailles de la terre.

» Mais, en attendant que nous sachions où demeurent Pluton et Proserpine, reposons-nous quelques instants dans ce noir séjour et prenons part au festin...

» Que pensez-vous de ce vin de Xérès ?

— Délicieux ! fit Fernand, après avoir mouillé délicatement ses lèvres.

— Le madère est délicieux, dit Hector, mais il est rarement pur ; tandis que le xérès, étant moins demandé, quoique possédant bien des qualités du madère, nous arrive comme la vigne le produit.

— Vous parlez en vrai connaisseur.

— C'est que j'ai fait un voyage en Espagne et visité Xérès, où j'ai pris le goût de ce bon vin, ajouta Hector, en se versant un second verre.

La table était couverte de mets et de vins ; vol-au-vent, pâté de lièvre, poulets, dindons farcis, brocards, grives, vins de Bordeaux, de Bourgogne et de Champagne.

— Vraiment, dit Fernand, on dirait que vous avez craint que nous ne soyons victimes de quelque éboulement, et que vous vous êtes réservé des vivres pour un mois.

Des cris de joie se firent entendre.

— Que signifie ? demanda Fernand.

— J'ai voulu que votre présence fût une fête pour tous les ouvriers de cette mine.

Le vin avait aussi produit ses effets sur Fernand. Au bordeaux, qui conserve et rend la santé, avaient succédé le bourgogne, qui donne la joie, et le champagne, bouquet obligé de tout festin.

— Allons prendre part à la joie de ces courageux pionniers, dit Jules en se levant de table, et couronner leur fête par notre présence.

Deux tables, dont les lampes parvenaient à peine à éclairer les extrémités, étaient établies le long des parois de la galerie principale. Là se trouvaient réunis cinq cents hommes, qui, pour gagner le pain de leur famille, passaient leur vie à extraire des minerais de fer, que le comte convertissait en lingots d'or. Ces hommes oubliaient pour un jour les soucis de la vie.

On a souvent dit que le peuple est un grand enfant, qui, pendant les révolutions, se laisse entraîner contre ses intérêts par des énergumènes ; eh bien ! le peuple est aussi un grand enfant pendant les fêtes, mais un enfant joyeux.

Rarement l'homme d'étude, l'homme d'affaires sait se distraire entièrement de ses préoccupations ordinaires.

Le peuple, lui, qui vit au jour le jour, secoue entièrement sa tristesse ; il ne reste plus de place que pour la joie. Le réveil est souvent terrible, car, pendant les fêtes, il épuise parfois ses dernières ressources ; mais, habitué à la misère, il ne s'en préoccupe pas. De là sa joie si franche et si sincère.

Cette fois, la fête devait distraire et fortifier les ouvriers sans nuire à leur bourse. Ils le savaient ; aussi éprouvaient-ils une joie sans mélange.

Aussitôt qu'ils aperçurent les jeunes gens, des cris de : Vive M. le comte ! vive M. le marquis ! retentirent de toutes parts.

On but à l'honneur de l'amphitryon, à la prospérité de la mine, qui apportait sinon l'aisance, du moins un certain bien-être parmi les ouvriers, car le comte était loin d'exiger de fortes redevances.

Après cette ovation, Jules se dirigea vers l'*accrochage*, ou point de sortie.

Soudain il s'arrêta.

(*A suivre.*) J. Gondry du Jardinet.

des chars (au Champ-de-Mars). — Rue de Paris. — Faubourg Saint-Michel.

Un défilé général aura lieu ensuite par les boulevards, la gare, la rue Hoche, pour aboutir à la place du Château où chacun reprendra sa liberté.

Sur tout le parcours, des quêtes seront faites au profit des pauvres. Les quêteurs seront porteurs d'insignes spéciaux.

Voici maintenant la composition du cortège :

Ouverture. — Carabiniers fantastiques.— Trompettes à cheval. — Char de Gargantua. —*Ménagerie bidelesque.* — Chars de l'*Enfant Prodigue.* — *Fanfare des Pierrots.* — Pompiers à cheval. — Kroumirs au combat. — Saltimbanques.

Noce bretonne. — Char du Veloce-Club. — Jardiniers allant au Marché.— L'immortel Mangin. — *Fanfare des Bilieux.* — L'Agriculture en char. — *Confrérie des Mascottes.* — Jardiniers revenant du Marché. — L'Avenir en voiture.

Une Fête à l'œil (?) *chez Bacchus.* — Char d'Enfants. — Un Bouquet de Fleurs animées. — Photo en promenade. — La Savoie à Angers. — Chars du *Palais des Marchands.*

Voitures de Masques. — Groupes grotesques. — Charges. — Bataille de Fleurs, etc., etc.

De cinq à six heures, un grand concert sera donné au Mail par la musique municipale, et le soir aura lieu une retraite aux flambeaux, qui suivra l'itinéraire suivant: — Départ 8 heures et demie très-précises, cour de la Mairie; boulevard de Saumur; rues Saint-Aubin, Baudrière, Parcheminerie, du Mail, Lenepveu, place du Ralliement, rue d'Alsace; retour cour de la Mairie.

M. Jules-Aimé Kopp, vétérinaire de la ville de Strasbourg, est décédé samedi à l'âge de 53 ans. Il s'était d'abord destiné à la carrière militaire et avait été reçu aux examens pour l'Ecole de Saint-Cyr ; mais il avait dû renoncer à entrer dans cet établissement, son frère, M. Emile Kopp, représentant du peuple à l'Assemblée législative de 1849, s'étant trouvé impliqué dans l'affaire du 13 juin, au Conservatoire des arts et métiers, à Paris.

M. Jules Kopp entra alors à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, puis à l'Ecole de cavalerie de Saumur, où il fit d'excellentes études. Après avoir passé une année comme vétérinaire à Hochfelden, il entra comme aide-vétérinaire au régiment de pontonniers en garnison à Strasbourg. En 1859, il fit, à la suite du 7e régiment d'artillerie, la campagne d'Italie, d'où il revint avec le grade de vétérinaire en 2e. En 1862 il quitta la carrière militaire et vint s'établir à Strasbourg, où, en 1867, il fut nommé vétérinaire municipal.

GRAND THÉATRE D'ANGERS.

Dans son excellente Causerie musicale, signée Ludwig, l'*Anjou*, après avoir entretenu ses lecteurs des magnifiques concerts de l'Association artistique, continue en ces termes :

« Si des concerts nous passons au théâtre, c'est pour trouver même activité, même empressement à donner au public des spectacles nouveaux, variés, intéressants. On ne rend pas suffisamment justice aux efforts persévérants de la direction qui n'a pourtant cessé de se préoccuper avant tout de rajeunir un peu le répertoire en montant des ouvrages que nous n'avons pas l'habitude de voir chaque année sur notre scène. *Mireille, Robin des Bois, Carmen, Hamlet, l'Amour Médecin, le Pardon*, font partie de cette catégorie d'opéras que nous entendons rarement, et l'on ne se doute guère de la somme de travail qui a été nécessaire pour arriver à les apprendre.

» Les trois dernières œuvres représentées, *le Pardon de Ploërmel, Faust, Hamlet*, ont été trois triomphes pour notre première chanteuse qui nous a depuis quelques jours procuré le plaisir d'apprécier son grand talent sous diverses faces.

» Je ne m'arrêterai point aux détails de l'interprétation, ne pouvant dépasser les limites habituelles de ces chroniques. Et cependant que de choses à dire aussi bien sur la chanteuse que sur la comédienne ! Que de fines nuances merveilleusement rendues par Ophélie, Marguerite et Dinorah ! Je ne saurais en vérité dire lequel de ces trois rôles convient le mieux à la nature de Mlle Garcin. Dans tous elle est également remarquable, qu'elle chante la valse de l'*Ombre*, l'air des bijoux ou la ballade d'*Hamlet*. Partout l'artiste consciencieuse et convaincue se révèle, la virtuose éminente s'affirme. Impossible d'obtenir dans le trio final du second acte du *Pardon* des effets plus dramatiques, plus sentis ; dans *Faust*, la scène du jardin, celles de l'église et de la prison sont jouées avec un charme exquis, une vérité saisissante, une passion touchante.

» Ce n'était pas chose facile que de s'assimiler ainsi la grâce naïve de la fille des landes de Bretagne, le sentimentalisme mystico-sensuel de l'héroïne de Gœthe, l'adorable candeur de celle de Shakespeare et de s'identifier si profondément à ces trois types de folles par amour.

» J'ai déjà dit qu'à son talent de cantatrice, Mlle Garcin joignait celui de comédienne accomplie. Aussi le public commence-t-il à l'apprécier à sa juste valeur et la dernière représentation d'*Hamlet* n'a-t-elle été qu'un long triomphe. Rappels, fleurs, bravos : rien n'a manqué.

» L'opéra d'Amboise Thomas est, du reste, monté avec un soin tout particulier. Notre baryton, M. Solve, y est excellent d'un bout à l'autre, et l'acte du Printemps avec son ravissant décor de M. Allain est rehaussé de tout l'éclat d'un ballet fort bien réglé par Mme Passani, la meilleure danseuse que nous ayons encore vue sur notre scène. Mlles Rouvier et Bossi la secondent avec toute la grâce et tout le charme qu'elles possèdent, ce qui n'est pas peu dire.

» Quand j'aurai mentionné le succès de M. Poitevin dans *Faust*, celui de M. Constance, si remarquable dans le *Pardon*, je serai, je crois, en règle avec tout le monde.

» Il me reste à prévenir les lecteurs que la première représentation de l'*Epée du Roi* est remise à vendredi prochain 21 mars. La presse parisienne a été conviée à cette importante tentative de décentralisation musicale qui sera pour les Angevins l'événement artistique de la saison. »

—

Nous apprenons, dit le *Patriote*, que M. Constance, notre sympathique second ténor, vient de signer un brillant engagement pour Buenos-Ayres.

Il s'embarquera le 4 avril.

Toutes nos félicitations à l'excellent artiste.

Il y a quelques jours, le curé de Chançay (Indre-et-Loire), M. l'abbé Pinard, était appelé au chevet d'un malade en dehors du bourg. En route, il est averti que le malade venait d'expirer. Il n'en continua pas moins sa route, pour aller prier quelques instants près du défunt et consoler sa famille. Il arrive dans la maison mortuaire, se met à genoux; au même instant on le voit s'incliner de côté et tomber tout à fait. On veut le relever, il était mort ! M. Pinard était âgé de 78 ans; sa mort est un deuil pour toute la région.

Il est arrivé dimanche matin, à la halle de Paris, un joli petit cerisier de serre, portant une douzaine de belles cerises.

Il a été vendu trente francs. Cinquante sous la cerise. C'est pour rien.

Naturellement, on vend déjà à Paris des pommes de terre, des asperges, voire même des fraises.

Préparatifs Printaniers.

Sur l'invitation qui m'a été adressée, j'ai fait une visite aux Magasins du Printemps, rue de la Tonnelle. — Cette visite a duré près de deux heures. J'ai été bien vivement impressionnée par la quantité et la variété de choses élégantes qui s'y trouvent réunies.

Ce ne sont qu'Étoffes aux tons vaporeux, Tissus légers, — Dentelles, — Vêtements, froufrous de toutes sortes ; en un mot tout ce qui peut ajouter aux séductions que prête déjà à la femme le retour de la belle saison.

Je vous engage donc vivement, chères lectrices, à prendre sur votre petit carnet la note suivante :

— Ne rien acheter avant d'avoir visité les Magasins du Printemps dont la date de mise en vente des nouveautés vous sera prochainement annoncée.

INDISCRÈTE.

LE PAYS NATAL

A mon ami Georges Papillault.

Oh ! dites, qu'il est doux de penser au pays
Où l'on reçut le jour, où sont les vieux amis,
Les tendres souvenirs et l'heureuse espérance,
Aux sauvages sentiers où courait notre enfance,
Aux buissons épineux qui nous cachaient les nids.
Oh ! dites, qu'il est doux, quand ces jours sont finis,
De les voir s'écouler de nouveau dans nos rêves ?
Ah ! mon pays n'a pas le sable fin des grèves,
Ni les neiges du Nord, ni l'or des orangers.
Mais le soleil mûrit la pêche en ses vergers;
Sur ses coteaux la vigne a mis ses grappes mûres;
Et ses petits ruisseaux ont de charmants murmures
Pour la rose au front pur qui se balance au vent,
Et qui dans leur cristal se contemple en rêvant.
Il a le beau soleil épandu sur ses plaines ;
Le froid n'a pas pour lui de mordantes haleines.
Le bouvreuil et le merle ont mis dans ses buissons
Leurs nids, et son air frais est rempli de chansons
Qui montent vers le ciel bleu d'une aile sonore.
Ah ! quand je te perdis, j'étais bien jeune encore,
O mon pays !... Depuis, on m'a fait citadin,
Moi, pauvre violette éclose en ton jardin...
O Touraine ! ton nom est cher à ma mémoire ;
Et quand, la nuit, je rêve à tes flots, ô ma Loire,
Je vois l'humble maison qui me reçut enfant ;
Et là je vis : je suis heureux et triomphant ;
Je cueille sur tes bords les camélias superbes,
Et je cours dans tes prés, dans tes fleurs, dans tes herbes.
Je suis enfant encore ! ô mon joyeux pays !
Je te laissai mon cœur le jour où je partis,
Et Dieu n'a pas voulu que j'aille le reprendre.
Je t'aime, va, toujours d'un amour aussi tendre,
Et ton culte sacré n'est pas près de finir.
Ton souvenir paternel hante mon souvenir;
Et si je ne revois plus tes plaines chéries,
Si mes heures d'espoir sont à jamais flétries,
Tu garderas mon cœur, et mon dernier baiser
Sera pour toi. Partout où je pourrai passer,
Partout où le hasard conduira mon voyage,
Je te verrai, toi qui, témoin de mon jeune âge,
As porté mes premiers pas !... Penser au pays
Où l'on reçut le jour, où sont les vieux amis,
Les tendres souvenirs et l'heureuse espérance,
Aux sauvages sentiers où courait notre enfance,
Oh ! dites, n'est-ce pas que ce rêve est bien doux,
Que ce bonheur lointain est jeune encore pour nous ?

LOUIS COIGNARD.

(Extrait du *Bulletin de l'Académie des Muses Santones.*)

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7e année).

LUNDI 24 mars 1884,

Pour les représentations de :

M. Moreau, *premier ténor de grand opéra;* **Mlle Delprato**, *1re chanteuse Falcon de grand opéra;* **Mlle Poitevin**, *1re chanteuse légère de grand opéra.*

LA JUIVE

Grand opéra en 5 actes, paroles de Scribe, musique de F. HALÉVY.

Distribution :

Rachel	Mlles DELPRATO.
La princesse Eudoxie	A. POITEVIN.
Éléazar	MM. MOREAU.
Le cardinal de Brogny	Poitevin.
Le prince Léopold	G. Le Roy.
Ruggiero	Solve.
Albert	Ch. Isaac.
Un crieur	Baudin.
Un officier	Plégat.
1er homme du peuple	Faucheux.
2e homme du peuple	Carell.

Princes de l'Empire, gardes, cardinaux, évêques, moines, soldats, bourgeois et bourgeoises, buveurs, etc.

DANSES

Réglées par Mlle PASSANI.

Au 1er acte : *Valse des Buveurs*, dansée par Mlles Bossi et Lola Rouvier.

Au 3e acte : *GRAND DIVERTISSEMENT*, dansé par Mlles PASSANI, Bossi, Rouvier, Haydée Delestrac, Georgette.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

QUESTIONS AGRICOLES.

LES PETITS OISEAUX.

Cultivateurs, veillez à ce que vos enfants ne détruisent pas les nids. Les petits oiseaux rendent à la campagne de grands services en la débarrassant d'une multitude d'insectes qui lui sont plus ou moins nuisibles. Parmi les oiseaux chanteurs, il n'y a que la Linotte et le Chardonneret qui soient plus granivores qu'insectivores ; mais le Chardonneret se nourrit surtout de la graine de chardon (d'où lui vient son nom), et les empêche de se multiplier autant.

Tous les autres : les Tarins, les Pinsons, les Fauvettes, le Rossignol (ce roi des chanteurs), sont exclusivement insectivores, de même que l'Hirondelle, le Rouge-Gorge, le Grimpereau, le Roitelet, le Hoche-queue, etc., etc.

Le Rossignol se nourrit principalement de larves de chenille, dont il détruit des quantités énormes pour lui et sa famille. Un Rossignol peut consommer, en un jour, près du quart de son poids, et c'est ce qu'il mange habituellement quand il trouve des vivres à sa disposition.

Les Fauvettes et les Tarins recherchent indifféremment les chenilles et toutes les espèces d'insectes. La Fauvette, surtout celle à tête noire, recherche dans les épis de blé les vers des Cécydomyes, qui causent d'affreux ravages dans les cultures de blés.

L'Hirondelle et les Mésanges se nourrissent de Mouches, de Cousins et de tous les insectes de l'ordre des diptères ou insectes à deux ailes, comme la mouche.

Les Hoche-queues viennent chercher les mouches jusque sur le dos des animaux au pâturage : c'est ce qui leur a fait donner le nom de Bergeronnettes.

Les Grimpereaux, les Rouge-gorges et les Roitelets font la chasse aux chrysalides et aux nids d'œufs d'insectes : c'est pourquoi on les voit furetant de tous côtés et explorant les fentes de l'écorce des arbres, refuge habituel de leur proie.

Combien les insectes ne feraient-ils pas de dégâts (et ils en causent déjà trop) à nos champs et à nos jardins, s'ils n'étaient arrêtés dans leur multiplication par les oiseaux qui s'en nourrissent !

Cultivateurs ! veillez donc à ce que vos enfants ne détruisent pas les nids.

(*Journal des Campagnes.*)

LA FAUVETTE DES ROSEAUX. — Un jeune naturaliste normand, M. Ch. Fréchon, écrit au *Journal de Rouen* que la fauvette des roseaux détruit énormément d'insectes, et des plus nuisibles. La tipule est son mets favori. Quel est le jardinier qui ne connaît pas la larve de cet insecte qui détruit les tiges et les racines de ses primevères, et surtout de ses fraisiers ? Je ne parle pas des papillons; chacun connaît les ravages occasionnés par les chenilles. Et les cousins, ces monstiques insupportables qui s'attaquent à l'homme et aux animaux.

Bref, la fauvette des roseaux figure au premier rang des oiseaux utiles, et par là même elle est digne de notre sollicitude.

Son nid est un petit chef-d'œuvre. Adroitement suspendu à trois ou quatre tiges de roseaux, il se balance gracieusement au gré du vent ; il est plus profond que large, les parois en sont épaisses, et le bord est recourbé en dedans.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 16 Mars 1884.

Versements de 96 déposants (11 nouveaux), 25,555 fr. 25.

Remboursements, 19,029 fr. 74 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

GRAND SUCCÈS ! — NOUVEAUTÉ MUSICALE

MUGUET ET MYOSOTIS

Marzurka brillante pour piano,

PAR SAMUEL FISCHER.

En vente chez l'auteur, rue d'Orléans, 49, Saumur.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « *obtiennent mille guérisons par an, terme moyen.* » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*

Étude de Mᵉ PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

A AFFERMER

DE SUITE,

En bloc ou en détail,

VIGNES

En plein rapport,

TERRES, JARDINS, CLOS & MAISONS

Le tout dépendant des propriétés de la Fuye et de Grenelle,

Situé commune de Saumur,

Contenant environ 9 hectares.

S'adresser à M. TAVEAU, expert au Pont-Fouchard, ou à Mᵉ PINAULT, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges. (216)

Étude de Mᵉ LE BARON, notaire à Saumur, successeur de Mᵉ LAUMONIER.

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 6 avril 1884, à midi,

A Saint-Martin-de-la-Place, en la propriété de Bel-Abord,

Il sera procédé, par le ministère de Mᵉ LE BARON, notaire à Saumur, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers dépendant de la succession bénéficiaire de M. Lavoye.

On vendra :

Ameublement de salon, ameublement de salle à manger, ustensiles de cuisine, objets de literie, outils de jardinage, fourrages, vins en bouteilles et autres objets.

On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais. (217)

Etude de Mᵉ A. COEFFETEAU, avoué à Tours, rue de la Guerche, nᵒ 6, successeur de Mᵉ J.-J. NOIRMANT.

A VENDRE

Le SAMEDI cinq avril 1884, heure de midi, à l'audience des criées du Tribunal civil de Tours, au Palais de justice,

Belle Maison

Cours, Jardins, Hangars, Écurie, Remise, vastes Caves dans le roc,

Aux Pastys, commune de Rochecorbon, route de Tours à Vouvray.

Cet immeuble était occupé dans ces derniers temps par M. Rossignol-Douzillé, négociant en vins.

Il est parfaitement convenable et disposé pour le commerce de vins en gros.

Mise à prix : 30,000 fr.

S'adresser :

1ᵒ A Mᵉ COEFFETEAU, avoué à Tours, rue de la Guerche, nᵒ 6;

2ᵒ A Mᵉ AVENET, avoué co-licitant, à Tours, rue Descartes, nᵒ 7;

3ᵒ A Mᵉ VASLIN, notaire à Rochecorbon;

4ᵒ A Mᵉ GASSE, notaire à Vouvray;

5ᵒ Et au greffe du Tribunal civil de Tours, où est déposé le cahier des charges. (218)

FOURRAGES A VENDRE

S'adresser à Mᵉ DELAUNAY, huissier, 62, quai de Limoges. (166)

Étude de Mᵉ CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

Le mercredi 26 mars 1884 et jours suivants, à 1 heure après midi,

A Saumur, rue Basse-Saint-Pierre, au domicile de M. le colonel Lavoye,

DES MEUBLES ET OBJETS MOBILIERS

Dépendant de la succession bénéficiaire dudit M. LAVOYE.

Il sera vendu :

Casseroles, daubière, marmitte, poissonnière et chaudrons en cuivre, très-grand filtre à café, ustensiles de cuisine en fer, chauffe-assiette, cheminée et petite cuisinière en fonte;

Salle à manger en vieux chêne, comprenant : buffet, chaises garnies en velours, dressoir à dessus de marbre, table à rallonges, bahut sculpté;

Pendule Louis XIV avec incrustations cuivre, appliques Louis XIV et Louis XVI, tableaux, coupes en Sèvres, porcelaines du Japon, Delft et Strasbourg, garniture de cheminée bronze doré, porte-cartes en argent, grande quantité d'argenterie;

Guéridon acajou, bahut genre Boule à dessus de marbre, petite table à ouvrage en marqueterie, piano, fauteuils, canapé, chaises, armoires à glace, commodes, bois de lit, tables de toilette et tables de nuit, chaise longue, secrétaires, bureaux;

Volumes : Musée des Antiques, Musée de Versailles, Bible ancienne illustrée, Révolution française, Consulat et Empire de Thiers, œuvres de Molière, Corneille, Racine, Byron, Galeries de l'Europe, le Temple de la Gloire, etc.;

Une calèche;

Vins en bouteilles, bouteilles vides, fûtailles et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
(219) CH. MILLION.

Etude de Mᵉ MEFFRAY, notaire à Beaufort.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par parties,

UNE PIÈCE DE TERRE ET PRÉ

Située aux Islettes, commune des Rosiers,

Contenant environ 20 hectares

S'adresser audit Mᵉ MEFFRAY.

A CÉDER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UN BON CAFÉ ET ÉPICERIE

Situé à Saumur, au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

DE SUITE

UN BON DÉBIT DE VIN AVEC BILLARD

S'adresser rue de Fenet, 27.

ON DEMANDE un **domestique**, maison BRUNET et PINET, Saumur.

Etude de Mᵉ ROGERON, notaire à Beaufort.

A CÉDER

Immédiatement,

PAR SUITE DE DÉCÈS,

Un excellent ATELIER de Peintre-Vitrier, avec Magasin de Papiers peints, dans des conditions avantageuses. — Pays riche.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser audit notaire.

A VENDRE

PRÉSENTEMENT,

Pour cause de décès,

Avec jouissance à la Toussaint 1884,

UNE MAISON

Avec PRESSOIR, située à Bagneux,

Joignant Mᵐᵉ Lépine, M. Esnault, et le chemin des Justices à Bournan.

Et un MORCEAU DE TERRE Et VIGNE,

D'une contenance de 57 ares 20 centiares, au canton des Justices, commune de Bagneux, bien affruité.

Toutes facilités pour les paiements.

S'adresser à Mᵐᵉ veuve COTELLE, ou à Mᵉ BRAC, notaire. (205)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Rue Saint-Jean, nᵒ 29.

Un 1ᵉʳ, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon;

Au 2ᵉ, deux chambres à coucher; au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine; diverses servitudes; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, rue Saint-Jean, 27. (60)

A LOUER

UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Prêche, 4,

Comprenant : Huit appartements, cour, cave, écurie et remise.

S'adresser à M. GAUTIER, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1884,

UNE MAISON

Rue Haute-Saint-Pierre,

Composée de 14 pièces meublées et de diverses dépendances.

S'adresser à M. DAROUSSAT, rue Haute-Saint-Pierre, nᵒ 29, Saumur.

A VENDRE

74 ARES en JARDIN MARAICHER

Aux Coffinières, commune de Saint-Lambert.

Jouissance immédiate.

S'adresser à Mᵉ BRAC, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1884,

BEAU ET VASTE

MAGASIN

Rue du Port-Cigongne.

S'adresser à Mᵐᵉ DUPUY-LEBRETON, même rue. (86)

A CÉDER

DE SUITE

Un MAGASIN de Mercerie ET D'ÉPICERIE

Situé à Saumur, dans une des principales rues.

S'adresser à Mᵉ GAUTIER, notaire à Saumur. (150)

A CÉDER

A ANGERS

CAFÉ-BRASSERIE

Chiffre d'affaires : 45,000 fr.

Loyer : 3,500 fr.

Prix modéré.

Renseignements : P. CHAILLOU, expert-comptable, rue du Mail, 31, Angers. (189)

A CÉDER

PRÉSENTEMENT

FONDS D'ÉPICERIE Et DÉBIT de VIN.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage **et de** chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

12, rue Beaurepaire, 12, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

M. VERNERY

Opticien

A PONTIVY

J'ai l'honneur de vous informer de mon arrivée à Saumur, où je suis visible de 9 heures du matin à 4 heures du soir, hôtel de Londres.

Dans l'espoir de votre visite, agréez, M., mes salutations les plus respectueuses.

VERNERY.

Prière de ne pas confondre l'opticien avec le marchand de lunettes ignorant complètement ce qu'il vend.

Par une pratique de plus de 30 années dans l'art de l'optique, je suis parvenu à soulager instantanément, à l'aide de verres spéciaux, toutes les faiblesses de la vue, ainsi qu'à en rectifier les défectuosités par les seuls verres brevetés à l'Exposition de 1878.

Je possède un grand choix de montures, lunettes, pince-nez, or, argent, écaille, acier, baromètres, thermomètres, jumelles, longues-vues, etc., etc.

On fait toutes les réparations d'optique demandées.

ENTRÉE LIBRE.

Hôtel de Londres, pour quinze jours seulement.

HUITRES — POISSONS FRAIS

Mᵐᵉ TORSEAU, écaillère, place de la Bilange, prévient sa nombreuse clientèle qu'elle tient à sa disposition du **Saumon** et autres poissons toujours très-frais et qu'elle peut en fournir tous les jours et à des prix très-modérés.

Huitres vertes de Marennes de première qualité, toujours très-fraiches.

On peut s'adresser au magasin de M. ROUCHER, Bazar Saumurois.

Une MAISON de MERCERIE demande un **jeune homme** et une **jeune demoiselle** pour les rayons.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME se propose pour cirer les parquets, entretenir les maisons, faire le jardinage et soigner les malades le jour et la nuit.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer pour la Saint-Jean prochaine, le mari comme **cocher** ou **jardinier** et la femme comme **femme de chambre** ou **cuisinière.**

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande une place, le mari comme **jardinier**, la femme comme **femme de service.**

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un **apprenti** pour Mercerie et Rouennerie.

S'adresser à M. LEPAGE, rue de la Tonnelle. (149)

UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations.

S'adresser, 6, rue du Temple.

L'OUEST

Compagnie Anonyme d'Assurances sur la Vie

Constituée avec l'autorisation et sous le contrôle du Gouvernement

SIÈGE SOCIAL :

22 — Rue des Capucines — 22

PARIS

RENTES VIAGÈRES

immédiates et différées au taux de

10, 15, 20 0/0 et plus, suivant l'âge et

RENTES VIAGÈRES PROGRESSIVES

avec remboursement, au décès du rentier, du capital de la rente.

ASSURANCES PAYABLES

en *cas de Vie*, en *cas de Mort*. Dotation d'Enfants.

Les placements des Fonds des Assurés et des Rentiers sont garantis par Hypothèques sur un Domaine immobilier s'élevant à plus de 100 Millions.

S'ADRESSER

pour tous RENSEIGNEMENTS, à la COMPAGNIE à Saumur, à M. CHOUANIÈRE, rue Courcouronne, représentant de la Cⁱᵉ.

NÉVRALGIES-MIGRAINES

Soulagement immédiat et guérison assurée par les

PILULES au GELSEMIUM

du Docteur **G. FOURNIER**

Prix de l'Etui : 3 francs.

Exiger sur chaque étui la Signature

DÉTAIL : 5, rue Chauveau-Lagarde, 5, Paris

GROS : 22, Place de la Madeleine, PARIS

Saumur, imprimerie P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 MARS 1884.

Valeurs au comptant	Clôture préc^te	Dernier cours		
3 %	75 70	75 70	»	»
3 % amortissable	77 45	77 40	»	»
3 % — (nouveau)	76 70	76 70	»	»
4 1/2 %	104 75	104 25	»	»
4 1/2 % (nouveau)	106 55	106 50	»	»
Obligations du Trésor	505 »	505 »	»	»
Banque de France	5120 »	5130 »	»	»
Société Générale	477 50	475 »	»	»
Comptoir d'escompte	930 »	932 50	»	»
Crédit Lyonnais	550 »	552 50	»	»
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1245 »	1240 »	»	»
Crédit mobilier	347 50	347 50	»	»

Valeurs au comptant	Clôtur préc^te	Dernier cours		
Est	740 »	738 75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	1245 »	1242 50	»	»
Midi	1140 »	1157 50	»	»
Nord	1700 »	1707 50	»	»
Orléans	1330 »	1330 »	»	»
Ouest	815 »	813 75	»	»
Compagnie parisienne du Gaz	1457 50	1470 »	»	»
Canal de Suez	2005 »	2000 »	»	»
C. gén. Transatlantique	485 »	486 25	»	»

Valeurs au comptant	Clôtur^e préc^te	Dernier cours		
OBLIGATIONS.			»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	505 »	505 »	»	»
— 1865, 4 %	517 »	515 »	»	»
— 1869, 3 %	406 »	404 50	»	»
— 1871, 3 %	395 50	393 25	»	»
— 1875, 4 %	516 »	515 »	»	»
— 1876, 4 %	515 »	517 50	»	»
Bons de liquid. Ville de Paris	525 »	525 »	»	»
Obligations communales 1879	444 »	444 »	»	»
Obligat. foncières 1879 3 %	447 »	447 »	»	»
Obligat. foncières 1883 3 %	345 »	345 »	»	»

Valeurs au comptant	Clôtur^e précé^te	Dernier cours		
Gaz parisien	513 50	512 50	»	»
Est	351 »	351 25	»	»
Midi	358 »	359 50	»	»
Nord	364 50	365 »	»	»
Orléans	358 25	358 50	»	»
Ouest	360 »	359 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	367 50	363 50	»	»
Paris-Bourbonnais	365 »	361 »	»	»
Canal de Suez	567 »	567 »	»	»

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.